PV 38 DE LA REUNION DE LA COMMISSION VELO DE LA VILLE DE BRUXELLES DU 23 MARS 2012

Présents

ORGANISME	NOM/PRENOM	E-MAIL
Ville de Bxl – Echevin de la Mobilité	CEUX Christian (points 1,2,3)	Christian.Ceux@brucity.be
Ville de Bxl – Cabinet Ceux	COLLARD Anne	Anne.Collard@brucity.be
Ville de Bxl – Cabinet El Ktibi	STEVENS Willem	Willem.stevens@brucity.be
Ville de Bxl – Urbanisme Espace public-mobilité	DANDOY Marianne	Marianne.dandoy@brucity.be
Police Bruxelles-Ixelles	SAERENS Steven	polbrusaerens@hotmail.com
Ville de Bxl – Travaux de voirie	STEGEN Hugo	Hugo.Stegen@brucity.be
IBSR – Mobilité & Infrastructure	ENGLEBIN Yves	yves.englebin@ibsr.be
CAQ-NE	RZEWNICKI Randy	rr@gaq.be
GRACQ	NICOLAS Eric	eric.nicolas@gracq.org
	EGERICKX Guy	guy.egerickx@skynet.be
Bruxelles – Mobilité	DEPOORTERE Frederik	fdepoortere@mrbc.irisnet.be
EUCG	COOPER Timothy	Timothy.Cooper@ec.europa.eu
FIETSERSBOND	DE CLEEN Roel	roel@fietsersbond.be
PRO VELO	RUITER Remco	r.ruiter|@provelo.org
VELOFIETS BRUXSEL Comité Habitants HAREN	MOULIN Laurent	bruxelle@gracq.be mobili.haren@burech.com

Excusés

CDH Bruxelles Centre	DOEMPKE Burckard	b.doempke@aiic.net
LF – GQ - ALTEO	DEKOSTER Jacques	j.dekoster@yahoo.fr
PRO VELO	DEPIREUX Jeanne	j.depireux@provelo.org

1. Approbation du PV de la réunion précédente

Le PV est approuvé. Les membres de la Commission remercient la Ville pour l'envoi rapide du PV.

2. PCM

- Demande d'avis sur les propositions d'actions émises dans le cadre de la consultation publique en cours (jusqu'au 30/3/2012).

La plaquette d'information, servant de support à la consultation publique, est distribuée en séance et il est rappelé qu'il a été distribué sous forme de toute-boîte début du mois de mars 2012. Le document est disponible sur internet. L'échevin de la Mobilité, Christian Ceux, invite les membres à faire part de leurs réactions à l'adresse PCM.GMP@brucity.be, d'ici le 30 mars 2012.

- Propositions de nouvelles zones 30 :

Les membres de la Commission vélo sont en faveur de l'aménagement de zones 30. Plus particulièrement, ils insistent sur le fait de rendre leurs entrées plus visibles par un aménagement de la voirie approprié. Les panneaux de signalisation ne suffisent pas. La pose de panneaux lumineux est une solution coûteuse et donc à réserver à certains endroits, notamment aux abords des écoles.
Le contrôle des vitesses est indispensable. L'échevin Ceux informe qu'une concertation a été entamée avec le Parquet.

Par ailleurs, il est demandé de prévoir des zones suffisamment grandes et de ne pas multiplier les rappels. L'échevin répond que, pour le Pentagone, la zone est très grande et que les rappels sont indispensables car beaucoup de déplacements se font uniquement à l'intérieur du Pentagone. On a enlevé des panneaux zones 30 devant les écoles mais il est prévu des aménagements ponctuels en tronçon qui prendront la forme de coussins berlinois
En matière de communication, la couverture médiatique a été importante. Le sujet sera relancé lors d'un colloque organisé par l'IBSR sur le thème des Villes à 30 km/h et qui se tiendra le 15 mai 2012. l'échevin Christian Ceux sera un des intervenants.

3. Pentagone

a. Boulevards du Centre : planning des travaux
Démarrage des travaux du marquage depuis le 21 mars au soir. Il faut compter 2 semaines pour le raclage des anciens marquages et le placement des nouveaux marquages et 2 semaines pour les mesures annexes (nouveaux réglages des feux…).
La brigade cycliste de la police sera présente sur le terrain, tout d'abord de manière préventive puis répressive. Leur mission : faire respecter l'interdiction de stationnement sur les pistes cyclables et vérifier le bon fonctionnement des aires de livraison.
La Ville demande que les comptages soient réalisés place de la Bourse, notamment dans le cadre de l'observatoire régional du Vélo.
Une évaluation est prévue après l'aménagement, avec la Police, l'ensemble des services communaux, la STIB, … Des emplacements de livraison seront ajoutés là où c'est nécessaire.
Les associations cyclistes souhaitent des feux de tourne-à-droite spécifiques pour les cyclistes. La Police souligne que le nouveau panneau à placer sur les feux de signalisation permettant de déroger au feu rouge est contraire à la hiérarchie (feux priment sur panneaux). Pour la Police, il vaut mieux attendre les arrêtés d'application. F. Depoortere signale qu'un premier test est prévu rue de la Loi, cette initiative est soutenue par la Ville et il est rappelé le souhait de se mettre rapidement d'accord sur les lieux tests.

b. Boulevard de l'Impératrice – Albertine
Problème de cohérence entre les nouveaux marquages et ceux réalisés antérieurement dans le tronçon en direction de la rue des Alexiens.
=> A corriger en tenant compte des plans envoyés par l'AED en 2008. Objectif : assurer de la cohérence de marquage sur l'axe place de l'Albertine et boulevard de l'Empereur.

c. PU rue d'Accolay
L'aménagement de la rue d'Accolay fait partie du Contrat de Quartier Rouppe et à ce stade ne fait pas partie du réseau ICR. Cependant, la Ville souhaite assurer plus de sécurité pour les cyclistes dans toutes les rues du pentagone. La commission de concertation du 21/3 s'est prononcée en faveur d'une révision du profil et plaide notamment pour le plain-pied. Pavés ? La proposition de l'AED de prévoir 2 bandes « confort » en béton ne sera sans doute pas retenue. Il est prévu de revoir l'entrée de la rue depuis la rue des Ursulines.

4. Quartier européen

a. Traversée cycliste de l'av. de Kortenberg au départ de Michel-Ange
Promesse avait été faite que cette traversée serait encore réalisée sous cette législature.
La région et la Ville estime qu'il est préférable de reporter ce marquage après octobre 2012, soit lorsque les déviations nécessaires à l'avancée des travaux de la gare Schuman seront levées (chantier BELIRIS). En effet, les tunnels Loi et Tervueren seront fermés entre le 15 juin et le 15 septembre 2012. Le plan de déviation et de communication est en cours de finalisation (finalisation prévue pour Pâques). L'objectif est de minimiser au maximum les nuisances pour les riverains. Il est négocié que le réseau STIB ne passe pas à l'horaire d'été et que les parkings SNCB des gares RER soient financièrement plus attractifs. Malgré ces mesures, 2500 véhicules devraient emprunter Kortenberg/Stévin/Charlemagne en heure de pointe, d'où la nécessité de modifier temporairement le profil de la voirie (2 voies de circulation). Pour

les 2 ICR qui passent par Stévin et qui ne peuvent être maintenus vu le manque de place, il faut prévoir des déviations. L'information sera transmise à BELIRIS via les travaux de voiries et la Police.
La Ville (travaux de voiries) demandera à BELIRIS de remettre en pristin état. A cela, F. Depoortere demande d'adapter le retour à la situation actuelle en mettant le SUL en voirie plutôt que sur trottoir. La Ville (travaux de voiries) relayera cette demande auprès de BELIRIS
N'est-ce pas une opportunité pour les associations cyclistes pour faire une campagne de promotion du vélo comme mode de déplacement en Ville ? Un lien pourrait être fait avec cyclovia, qui en 2012 devrait valoriser les tracés ICR finalisés.

b. Stationnement vélo planifié par la Région bruxelloise pour la rue du Noyer
Pourquoi n'y a-t-il toujours pas de range-vélos comme du côté schaerbeekois ? Qu'est-il prévu ? Dès lors qu'il s'agit d'une voirie régionale, Frédérik de Poortere se renseigne et renseigne les membres de la commission vélo via son secrétariat.

5. **Box vélos : suivi de l'installation des 10 box achetés en 2012**.
L'installation se fera progressivement. 3 box ont déjà été placés à Dixmude, Senne et Commerce. Mi-avril Cyclo devrait prendre en charge la gestion. Un appel aux candidats sera fait, via le site internet de la Ville. Les associations seront informées de cet appel. Pour rappel, il est proposé dans le projet de plan communal de mobilité que certaines institutions, comme la Région foncière ou la STIB, mettent à disposition certains de leurs espaces pour le parking vélo sécurisé au profit des riverains.

6. Stationnement vélo : installation des U sur le territoire de la Ville : planning 2012.
Dossier en exécution de 100 U.
Deuxième dossier de 200 U pour 2012 (voir tableau distribué en séance).
Zone confort – Grand-Place : souhait de la commission vélo de renforcer le stationnement vélo aux abords de la zone Grand-Place.
Des membres de la vélo suggèrent de prévoir systématiquement des 2-3 U à côté de chaque station Villo.
L'information sera relayée lors de la commission de concertation prévue le 3 avril 2012 et est à retenir pas les travaux de voiries, comme critères d'installation des U.

7. Audit Bypad : financé par la Région et engagement à la réalisation d'un plan communal vélo

6 communes sont sélectionnées par la Région de Bruxelles-Capitale : Bruxelles, Anderlecht, Jette, Schaerbeek, Forest, Watermael-Boitsfort. Timenco et Pro Velo encadrent le precessus. Un Comité d'accompagnement avec cabinets/fonctionnaires/associations cyclistes sera constitué. Toute demande de participation à ce CA est à communiquer auprès du secrétariat de la Commission. L'objectif est d'aboutir à un diagnostic d'ici l'automne 2012 ?

8. Vol de vélos : avancement du dossier de l'entrepôt central des vélos trouvés

Les conventions avec les différentes communes pour centraliser les vélos sont prêtes. Un dépôt central provisoire sera installé à la ch. de Louvain. Le site internet d'Anvers sera traduit et étendu à Bruxelles. Une campagne de prévention du vol de vélos est prévue et l'Agence du stationnement se chargera de l'enlèvement des épaves pour les confier à Cyclo qui les remettra à disposition des écoles, administration et associations pour des projets de promotion du vélo. Un délai légal de 6 mois sera respecté avant de les remettre sur le marché.
Plusieurs Brompton ont été volés dans le cadre de vol d'habitation avec effraction. Le vol de vélos de prix est en croissance constante. La section trafic de la Police n'est pas au courant et n'est pas compétente en matière de statistique. Cela relève d'une autre direction.
Eric Nicolas signale la création d'un nouveau site http://byebyebicycle.wordpress.com/ où on peut signaler le vol de son vélo.

DIVERS

- Circulation des vélos au Parc Royal : qui du règlement prévu ? : = > proposition de modification du règlement à inscrire à l'ordre du jour de la prochaine commission vélo
- Bike Experience : les autorisations relatives à l'organisation la bike experience début mai au parc royale sont à cours.
- Liste des infractions sur la piste cyclable de la ch. de Haecht (garage, arrêt de bus) : si constat que celles-ci continuent, envoyer un mail de rappel via la cellule mobilité.

- ***Prochaines dates de la commission vélo : 15/6, 21/9, 21/12/2012***

Prochaine réunion le vendredi 15 juin 2012 à 9h, salle 12.36